



BIO
EN HAUTS-DE-FRANCE



PRÉVEAU :
Valorisation des veaux
par l'engraissement au pâturage

SOMMAIRE

CONSTATS & CONTEXTE P3

PRÉVEAU EN UN COUP D'ŒIL P3

LES PROFILS D'ÉLEVEURS ENGRAISSEURS..... P4

Les 15 éleveurs contributeurs du projet
4 schémas d'organisation

LES PRATIQUES DES ÉLEVEURS SUIVIS ET SPÉCIFICITÉS EN AB P6 À 7

Gestion de la phase lactée
La castration
Déparasitage chimique
Mode de pâturage
Hivernage
Complémentation en saison
Temps de travail

LA VENTE DES ANIMAUX..... P8 À 10

Bilan des animaux vendus
Résultat par débouchés
Vente de veaux maigres
Résultats par types raciaux
Le classement des carcasses et note d'engraissement
Marché final

ZOOM SUR LE GAEC DE LA PETITE-PRÉE À ARCHON (02)..... P11 À 13

Objectif : engraisser tous les veaux laitiers de la ferme
Le mode d'élevages
Courbes de croissance
Références PâtureSens
Résultats des pesées au Gaec de la Petite Prée
Difficulté première : la gestion du parasitisme

CONCLUSIONS & TÉMOIGNAGES..... P14 À 19

Témoignage : l'adoption des veaux sous nourrice avec Pierre Pauchard (59)
Témoignage : L'engraissement de veaux normands sevrés chez Sébastien Hincelin (02)

REMERCIEMENTS

Bio en Hauts-de-France tient à remercier l'ensemble des éleveurs qui ont contribué à ce projet. Ils ont ouvert leurs portes, partagé leurs données techniques et économiques. Ils ont fait part de leurs doutes, de leurs espoirs et de leurs projets. Ils sont tous cités dans ce recueil.

CONSTATS ET CONTEXTE

En Hauts-de-France, on estime les naissances issues des élevages laitiers à 6000 veaux mâles bio par an et 2000 veaux femelles qui pourraient valoriser au moins 5000 hectares de prairies temporaires ou permanentes.

Au lieu de ça, les $\frac{3}{4}$ partent sur le marché du maigre conventionnel faute de débouchés en bio pour des destinations souvent lointaines (Espagne entre autres) et un mode de production peu éthique : l'élevage en batterie.

UN MARCHÉ DE LA VIANDE BIO EN TENSION

- En 2022, baisse de la consommation de viande bio de 9% en volume.
- Le défi consiste donc à créer un nouveau débouché sans mettre de viande supplémentaire sur le marché.
- Et /ou vendre sur le marché conventionnel de plus en plus déficitaire en viande française
- Contenir le coût de production pour accéder à ces marchés.

PRÉVEAU EN UN COUP D'ŒIL

Axe 1 : Maîtriser la production

- Faisabilité technique de l'engraissement à l'herbe
- Établir un prix équitable
- Montée en compétence des éleveurs

Axe 2 : Création de filière

- Mobiliser les acteurs de l'aval
- Comprendre les ressorts de la consommation



LES PROFILS D'ÉLEVEURS ENGRAISSEURS

En 2021, le stage de fin d'études de Noémie Renault avait permis d'identifier des profils d'agriculteurs engraisseurs mais aussi d'amorcer un réseau d'éleveurs intéressés par le projet. 3 profils d'éleveurs font partie du projet :

- Des éleveurs laitiers qui disposent de prairies non dédiées au lait. C'est la principale catégorie du réseau PréVeau mais ils représentent en réalité une faible part des éleveurs laitier bio de la région Haut-de-France. En effet, les éleveurs laitiers bio ont souvent dédié leur système fourrager à la production laitière jugée plus rentable au détriment de la production de viande.
- Des éleveurs allaitants qui souhaitent réduire les naissances au profit de l'engraissement d'animaux issus de troupeaux laitiers.
- Des polyculteurs qui souhaitent réintroduire l'élevage et valoriser des couverts et des prairies temporaires.

LES 15 ÉLEVEURS CONTRIBUTEURS DU PROJET

N = Naisseurs **NE = Naisseurs-engraisseurs** **E = Engraisseurs**

NAISSEURS		ENGRAISSEURS		NB d'animaux suivis
Type d'élevage	Nom de la ferme	Type d'élevage	Nom de la ferme	
Laitier	GAEC de la petite prée (02)			90
Laitier	Éric Gosse (02)			36
Laitier	Guy Poletz (02)	Allaitant	Sébastien Hincelin	19+8
Laitier	Jérémy Pécheux (02)			58
Laitier	Yannick Przeszlo (59)			8
Laitier	Pierre Pauchard (59)	E	Herbopack ?	11
Allaitant	Gonzague Proot (80)			13
Laitier	Raphaël Delva (80)			6
Laitier		E	Thomas Peyre et Marie Peltier (59)	3
Laitier		E	Antoine Gomel (62)	62
Allaitant	Matthieu Garcia (62)			33
Laitier	Lucie Markey (62)			31
Allaitant	Adrien Messean (02)			19
Laitier	Thomas Coorevits (02)			8
NOMBRE D'ANIMAUX SUIVIS				405

4 SCHÉMAS D'ORGANISATION



Schéma le plus classique mais peu de potentiel de développement. Les surfaces fourragères sont en général saturées par l'élevage laitier.



Schéma le plus classique mais peu de potentiel de développement. Les surfaces fourragères sont en général saturées par l'élevage laitier.



Schéma le plus classique mais peu de potentiel de développement. Les surfaces fourragères sont en général saturées par l'élevage laitier.



Schéma le plus classique mais peu de potentiel de développement. Les surfaces fourragères sont en général saturées par l'élevage laitier.

LES PRATIQUES DES ÉLEVEURS SUIVIS ET SPÉCIFICITÉS EN AB

GESTION DE LA PHASE LACTÉE

Cette phase est une clé de la réussite de l'élevage des veaux. En effet, un bon démarrage des veaux durant les 6 premiers mois est une condition du bon engraissement des animaux pour le reste de leur vie. C'est aussi la phase qui coûte le plus cher du fait du prix du lait et du temps passé par l'éleveur. Il faut donc trouver le bon compromis pour la durée d'allaitement. Vu l'astreinte, le mode de phase lactée choisi va aussi influencer sur la durée acceptable.

54 % DES VEAUX SONT ALLAITÉS AU SEAU OU À LA TÉTINE de façon classique dans les élevages laitiers.



22 % DES VEAUX SONT ÉLEVÉS SOUS NOURRICE et cette proportion tend à se développer.

Les éleveurs qui pratiquent cette méthode estiment avoir des veaux en meilleure santé, moins soumis aux maladies néonatales. Ils développent une meilleure immunité aux parasites du pâturage et croissent plus rapidement. Cela peut aussi représenter un gain de temps à condition de réussir les adoptions, clairement l'étape la plus délicate et qui requiert technique et méthode (Voir témoignage 1 de Pierre Pauchard P ??).

24 % DES VEAUX SONT ÉLEVÉS SOUS LA MÈRE (élevages allaitants).

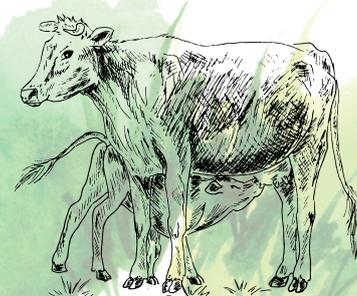
L'âge médian du sevrage est de 4 mois. Les veaux sous nourrice sont sevrés plus tard, vers 5,5 mois et les veaux sous la mère autour de 8 mois.



Mode phase lactée	% des veaux suivis (405)	Âge moyen au sevrage en mois	GMQ moyen (g/j)
Seau ou tétine	54	4,2	506
Sous nourrice	22	5,5	642
Sous la mère	24	8,6	663

On estime généralement qu'il faut 6 mois de pâturage pour qu'un veau développe une immunité face aux strongles intestinales, le veau étant protégé des infestations tant qu'il est allaité. Au regard des pratiques, l'allaitement sous nourrice semble être la meilleure solution pour permettre l'allaitement au pâturage pendant une période suffisamment longue et développer cette immunité. En outre, cette pratique permet de pâturer des prairies éloignées de la salle de traite voir même rendre gérable la phase lactée sur une autre ferme spécialisée dans l'engraissement. Notamment dans le cadre de l'AB dont le cahier des charges interdit la poudre de lait.

Enfin, le mode de phase lactée influence nettement les performances de croissance : **+27% EN FAVEUR DES VEAUX SOUS NOURRICE** par rapport au mode seau ou tétine.



LA CASTRATION

Hormis les quelques animaux vendus en taurillon (*mâles entiers de moins de 24 mois*), tous les mâles sont castrés. Le plus souvent à l'élastique dans les premières semaines de vie mais aussi au-delà de 5 mois de façon plus traditionnelle, tout cela dans le respect du cahier des charges AB.

Les mâles entiers ont une vitesse de croissance supérieure aux bœufs elle-même supérieure aux

génisses. Cependant, les mâles entiers développent des comportements plus agressifs qui peuvent présenter des risques pour les éleveurs. Par ailleurs, les acheteurs ne cherchent pas ce type d'animaux.

Raphaël Delva a tout de même voulu tenter l'expérience de l'élevage de taurillons au pâturage, il en témoigne en annexe (*Voir témoignage 2 P??*).

TÉMOIGNAGE :

L'ENGRASSEMENT DE TAURILLONS AU PÂTURAGE AVEC RAPHAËL DELVA (80)

6 taurillons holstein ont été élevés au pâturage. Ils ont été abattus à 22-23 mois, les carcasses de 294kg classée P+1 ont été vendues à 4,40€/kg après une finition de 3 semaines avec 8kg de céréales/j. Le GMQ moyen s'établit à 650g/j/

Raphaël a calculé une marge semi-nette de 300€.

En 2023, Raphaël a reconduit l'expérience avec des animaux croisés.

DÉPARASITAGE CHIMIQUE

Les parasites au pâturage sont le problème n°1 à surmonter pour l'engraissement au pâturage. On rappelle que l'AB interdit le déparasitage systématique, il doit être curatif après avoir démontré la présence de symptômes. L'AB ne limite pas le nombre de traitements, mais les éleveurs conscients de l'impact de ces produits sur la biodiversité et aussi en raison du coût des produits cherchent à limiter au maximum leur usage.

Dans la pratique, on est en moyenne à 1,5 déparasitages chimique par animal. 15 % des animaux ne sont pas déparasités. Il s'agit d'élevages à chargement faible, en pâturage tournant ou non. En effet, nous n'avons pas établi de relation entre le mode de pâturage et le nombre de traitements antiparasitaires chimiques. Une majo-

rité d'éleveurs pratiquent 1 ou 2 déparasitages de manière presque systématique en première année. Pour les animaux en 2ème année, on fait l'impasse si les animaux sont en bon état, souvent lorsque le climat de l'année est plus sec.

Nb traitements antiparasitaires	Compter - N° Animal (le numéro de travail suffit)
0	60
1	131
2	123
3	62
(vide)	29
TOTAL RÉSULTAT	405



MODE DE PÂTURAGE

Les pratiques de pâturage sont variées. La moitié des animaux (53%) sont conduits en pâturage libre ou tournant peu intensif, l'autre moitié en pâturage tournant dynamique (moins de 4 jours/parcelle) voir en techno pâturage (fil avant/fil arrière) avec des mouvements quasi quotidiens. A priori, les déplacements fréquents d'animaux doivent permettre d'offrir une herbe constam-

ment plus riche et des chargements plus élevés. On peut ainsi observer de meilleures croissances en techno pâturage, avec un GMQ moyen de 655g. Mais, ces données sont à prendre avec précaution. En effet, nous manquons de données sur les surfaces allouées à l'activité d'engraissement sur les fermes, de ce fait il est difficile de conclure quant à une meilleure productivité de viande/ha selon le mode de pâturage.

Mode de pâturage	Compter - N° Animal (le numéro de travail suffit)	Moyenne - GMQ (G/J)	%
Pâturage libre	75	650	19 %
Pâturage tournant (< 7 jours sur la même parcelle)	142	534	35 %
Pâturage tournant dynamique (<4jours sur la même parcelle)	108	494	27 %
Techno pâturage (fil avant/fil arrière, <4jours sur la même parcelle)	80	655	20 %
(vide)			0 %
TOTAL RÉSULTAT	405	569	

HIVERNAGE

90% DES ANIMAUX SUIVIS SONT HIVERNÉS en stabulation variant de 3 semaines à 5 mois. Une minorité d'animaux sont maintenus en plein air intégral. Le plein air intégral est géré avec le plus souvent avec du stock sur pied complété ou non par du fourrage apporté. Cela tend à démontrer qu'il est possible de se lancer dans l'engraissement même en l'absence d'infrastructure et de bâtiment d'élevage en particulier.

COMPLÉMENTATION EN SAISON

La majorité des animaux ne reçoivent ni concentrés ni grain (72%). Les élevages distribuant du concentré le font en majorité pendant la phase lactée. Seul Raphaël Delva, qui a expérimenté l'élevage de taurillons, a distribué du grain durant la phase de finition, soit durant 50 jours avant l'âge de 24 mois réglementaire pour cette catégorie d'animaux.

Pour ce qui est du fourrage distribué en saison de pâturage hors hivernage, il est utilisé quasi exclusivement pour couvrir des périodes de sécheresse. La totalité des éleveurs suivis ont donc la volonté de proposer à leur animaux un maximum d'herbe pâturée pour des raisons éthique et économique.

TEMPS DE TRAVAIL

On a mesuré que les éleveurs consacraient en moyenne 23 heures à chaque animal élevé sur sa durée de vie. La prise de donnée est difficile et peu précise mais c'est une première approche. Elle évolue entre 10 et 48h selon les fermes. Elle est très reliée à la taille des lots, à la durée d'hivernage et bien-sûr à l'âge à l'abattage. Dans tous les cas, c'est une composante essentielle du prix de revient : avec une valorisation à 15€/h, cela représente un cout moyen de 350€/animal.



LA VENTE DES ANIMAUX

Hormis 2 élevages ayant transmis des données de pesées intermédiaires, l'essentiel des données technico-économiques ont été collectées à l'issue des abattages : classement des carcasses, prix de vente et destinations. 184 des 405 animaux suivis ont été vendus, ce qui a permis d'établir les résultats suivants.

BILAN DES ANIMAUX VENDUS

Résultat par débouchés

Hormis 2 élevages ayant transmis des données de pesées intermédiaires, l'essentiel des données technico-économiques ont été collectées à l'issue des abattages : classement des carcasses, prix de vente et destinations. 184 des 405 animaux suivis ont été vendus, ce qui a permis d'établir les résultats suivants.

Débouché	Nombre d'animaux	Prix moyen (€/kg carcasse)	Moyenne - GMQ (G/J)	Moyenne - âge abattage	Moyenne - Poids de carcasse (kg)
Bœufs	144	4,61 €	541	1066,8	361,7
Génisses grasses	35	5,48 €	500	1118,1	333,8
Taurillon	6	4,40 €	505	689,5	287,8
Veau	10	7,16 €	1205	217,9	183,6

Vente de veaux maigres

Parmi les élevages suivis, 4 ont pratiqués l'engraissement d'animaux non-issus de leur propre troupeau. Ils ont dû se fournir auprès d'éleveurs laitiers naisseurs soit en veaux démarrés de moins d'un mois, soit en veaux sevrés.

Dans le premier cas, le naisseur ne change pas ses pratiques par rapport au circuit classique, le prix est très lié au marché, il varie selon la race et le sexe (*généralement des mâles*). Les engraisseurs, dans une démarche de relation équitable avec les naisseurs ne descendent jamais sous les 120€ et parfois donc au-dessus du prix du marché.

Dans le second cas, il n'existe pas de cotation du veau sevré, naisseurs et engraisseurs doivent donc convenir d'un prix qu'ils jugent équitable. Généralement, on calcule le prix de revient du veau sevré selon l'exemple suivant :

Exemple : Prix de revient d'un veau de race mixte sevré à 4 mois environ

Prix du veau de 15 jours	120€ pour un veau mâle de race mixte
Distribution de lait environ 500l	250€ Le prix du lait intègre du colostrum non-commercialisable
Temps de travail	40€ 20min/J pour un lot de 10 veaux pendant 100 j
Foin	20€
TOTAL	430€

On pourrait ajouter à ce calcul, les frais sanitaires moyens pour un veau ainsi que le risque de mortalité.

Les éleveurs qui acceptent de gérer la phase lactée le font parce qu'ils en ont la possibilité (*place en bâtiment, lait disponible*) mais aussi et surtout pour des raisons éthiques : éviter de vendre des veaux bio à la filière veau de boucherie conventionnel au profit d'un mode d'élevage au pâturage.

	Nombre	Prix de vente
Veau sevré	33	374€ en moyenne à 5,5 mois (maxi 450€, mini 250€)
Veau < 1 mois	60	171€ en moyenne à 3 sem (maxi 250€, mini 120€)

Ci-dessus, les prix pratiqués par les éleveurs et l'âge de sortie moyen. Pour les veaux <1 mois, on se cale bien sur les prix du marché, plutôt d'ailleurs sur une fourchette haute. En revanche, on suppose que les veaux sevrés ont été échangés à un prix inférieur au coût de production. L'engagement éthique devrait se doubler d'un échange plus équitable sur le plan économique.

L'élevage de veaux sous nourrice n'a pas été testé dans le cadre de PréVeau. Il pourrait offrir une alternative pour permettre au naisseur de vendre des veaux non sevrés limitant ainsi les risques associés à la phase lactée, la place en bâtiment et le temps de travail. L'engraisseur achèterait alors des veaux non-sevrés accompagnés de nourrices et pourrait assumer lui-même la phase lactée en respect du cahier des charge AB (*veaux élevés au lait entier et non à la poudre*).

Résultats par types raciaux

Les animaux suivis ont été classés en 5 catégories :

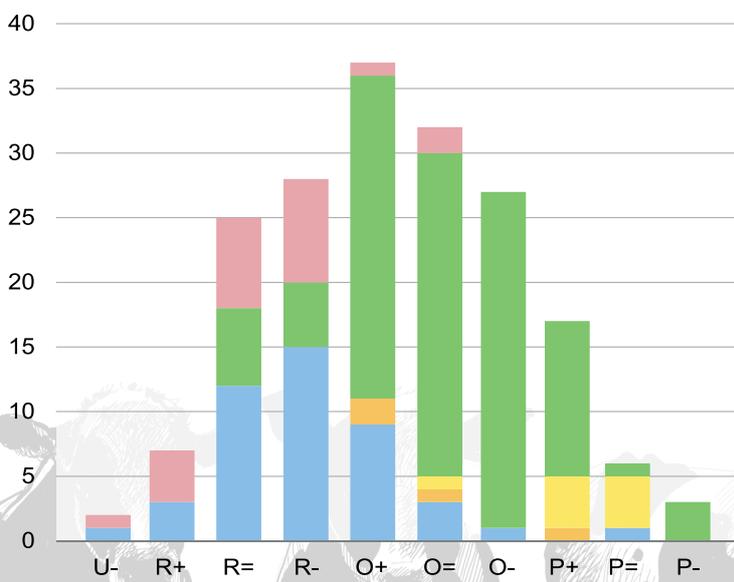
- **LES RACES À VIANDE PURES** : généralement présents sur les élevages allaitants, il peut s'agir de salers ou de limousins par exemple.
- **LES CROISÉS LOURDS** : ils sont issus d'un croisement entre une vache laitière ou mixte avec une race allaitante type limousin, blonde d'aquitaine, blanc-bleue-belge...
- **LES CROISÉS PRÉCOCES** : ils sont issus d'un croisement entre une vache laitière ou mixte avec un taureau ou insémination en race Angus ou hereford.

- **LES RACES MIXTES** : type Montbéliard, Normand ou Simmental
- **LES RACES LAITIÈRES** : type brune, holstein, jersiais ou kiwi.

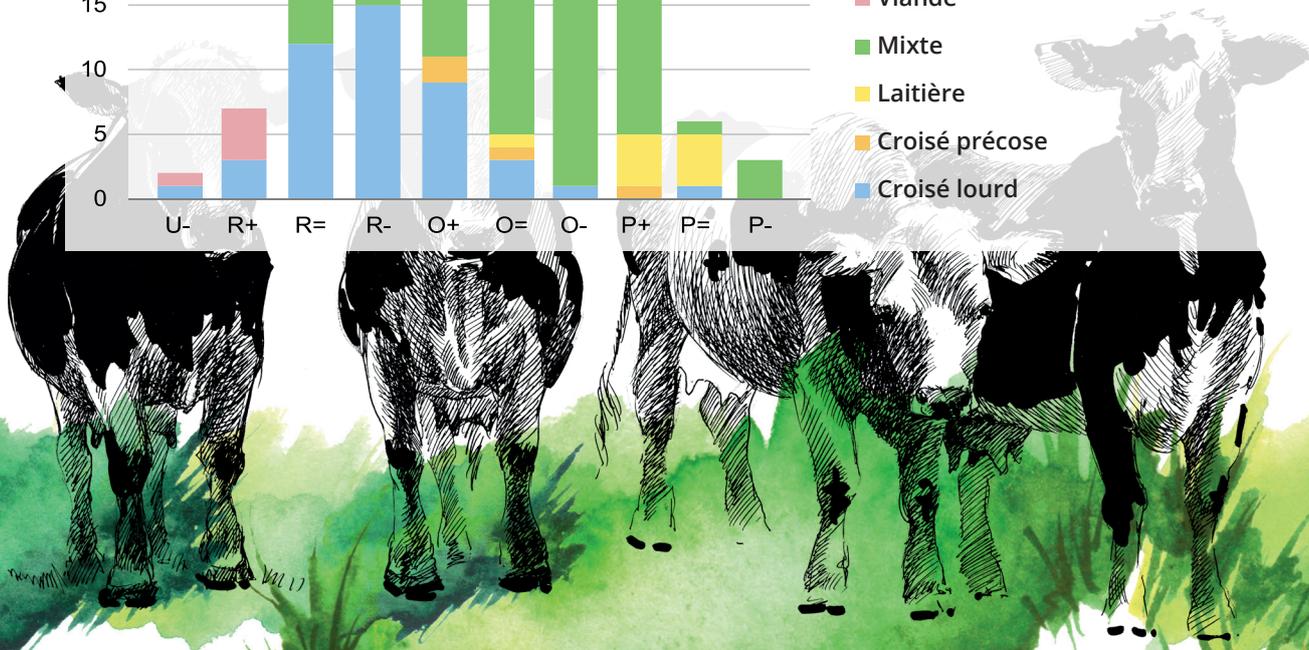
Les animaux croisés ont de meilleures performances de croissance, ce qui permet d'atteindre plus rapidement un poids et une conformation qui correspond aux attentes des acheteurs. Ces animaux sont également vendus à un prix plus élevé que les mixtes par exemple. Il y a donc un réel intérêt à pratiquer le croisement sur des animaux mixtes et encore plus sur des souches laitières.

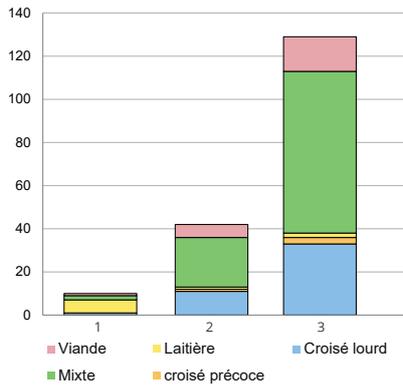
Type RACE	Nombre d'animaux	Prix moyen (€/kg carcasse)	Moyenne - GMQ (G/J)	Moyenne - âge abattage	Moyenne - Poids de carcasse (kg)
Croisé lourd	48	5,53 €	698	857,1	334,6
Croisé précoce	4		581	1018,3	373,8
Laitière	9	4,30 €	594	779,2	290,8
Mixte	111	4,63 €	508	1126,1	346,7
Viande	23	5,48 €	550	949,7	342,2
TOTAL RÉSULTAT	195	4,91 €	565	1020,8	341,1

LE CLASSEMENT DES CARCASSES ET NOTE D'ENGRAISSEMENT



Le classement des carcasses selon leur type est très cohérent, les animaux de race à viande étant mieux classés que les croisés, eux-mêmes mieux que les mixtes et les races laitières.





Une grande majorité (72%) des animaux abattus ont reçu une note d'engraissement de 3. Les animaux élevés au pâturage, sans finition à l'auge, ont donc un état d'engraissement satisfaisant. 5 % des animaux abattus ont reçu une note d'engraissement de 1. Ceux sont, pour l'essentiel,

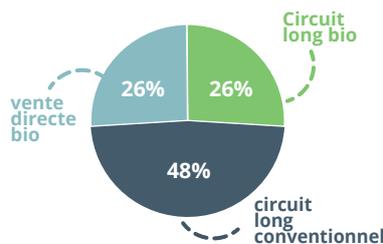
des animaux laitiers. Enfin, 23 % des animaux abattus ont été classés 2.

Nous ne disposons que de très peu de données sur des animaux de type « croisés précoces », c'est-à-dire des animaux mixtes ou laitiers croisés avec des animaux de race précoce telle que l'Angus ou l'Hereford. Cependant, ces animaux semblent capables d'atteindre un état d'engraissement satisfaisant dès 2 ans, avec un poids de carcasse toutefois plus faible, ce qui présente l'avantage de faire tourner plus rapidement le stock vif. Il faudra le vérifier avec les prochaines ventes de ce type d'animaux. On sait toutefois d'ores et déjà, grâce au programme Tripl'Scotch mené à l'INRAE du Pin, que des animaux issus d'un croisement race laitière x aberdeen angus, arrivent à des carcasses de 280-300 kg à 24 mois, dans un système d'engraissement à l'herbe.

MARCHÉ FINAL

Parmi les animaux vendus, la grande majorité sont élevés en bio (93%). Un seul élevage est en conventionnel dans des conditions d'élevage très proches de l'AB. Pour autant, seulement la moitié des animaux abattus ont été valorisés en AB. Cela représente 51% des animaux vendus en vente directe et 49% des animaux vendus en circuit long.

Côté prix, en moyenne en vente directe, les animaux sont valorisés à 6,24€/kg de carcasse



contre 4,86 €/kg de carcasse en circuits longs. En circuits longs, une petite moitié des animaux a été vendue en conventionnel à 4,07€/kg de carcasse bien qu'ils aient été élevés en AB. Ces dernières années, la faible différence de prix entre le bio et le conventionnel explique en grande partie cette réalité. Les conditions d'accès au marché conventionnel ou la réactivité de la collecte offrent parfois des facilités aux éleveurs sur le marché conventionnel.

TÉMOIGNAGE :

L'ENGRASSEMENT DE BŒUFS EN PÂTURAGE SEMI-LIBRE CHEZ THOMAS COOREVITS (02)

Thomas est éleveur laitier et polyculteur, il valorise la majeure partie des mâles issus de croisements de race allaitante sur son troupeau de montbéliarde.

Il a établi la marge semi-nette ci-dessous

Charges = 1046€ Veau sevré = 420€ Prix du veau de 15 jours = 120€ 5l de lait/j pendant 4 mois = 250€ <i>(une partie du lait distribué n'est pas commercialisable - colostrum)</i> Grain : 1kg d'orge/j pendant la phase lactée = 50€ Fourrage hiver 1 et 2 : 15kg/UGB/j pendant 3,5 mois = 236€ Fermage pour 1 boeuf/ha/an = 180€ Temps de travail : 14h/ Boeuf/an à 15€/h = 210€	Produit = 1825€ 365kg de carcasse à 5€
Marge semi-nette = 779€/ha	

Les bœufs permettent de valoriser des veaux sur des prairies éloignées non-pâturables par le troupeau laitier avec peu de temps de travail. Compte-tenu de ces contraintes, Thomas est satisfait du revenu généré par cet atelier.

ZOOM SUR LE GAEC DE LA PETITE-PRÉE À ARCHON (02)



OBJECTIF : ENGRAISSER TOUS LES VEAUX LAITIERS DE LA FERME

Le Gaec est composé de 2 associés : **Thierry Lefevre et Jean-Luc Villain**. Ce dernier partant à la retraite, il sera bientôt remplacé par son beau-fils Henri Lepilleur.

L'élevage comprend **140 montbéliardes** en vêlage d'automne. Une transition est en cours pour basculer vers 150 kiwis en vêlage de printemps dont 115 traites et les autres en nourrices.

En effet, suite à la **reprise de 40ha de prairies naturelles** en 2022, l'objectif est d'élever la totalité des veaux issus de la ferme : le renouvellement, les génisses surnuméraires et les mâles. Toutes les vaches décalées ou dont on ne souhaite pas conserver la génétique seront croisées avec un taureau Angus en vue de faire naître des animaux destinés à l'engraissement au pâturage.

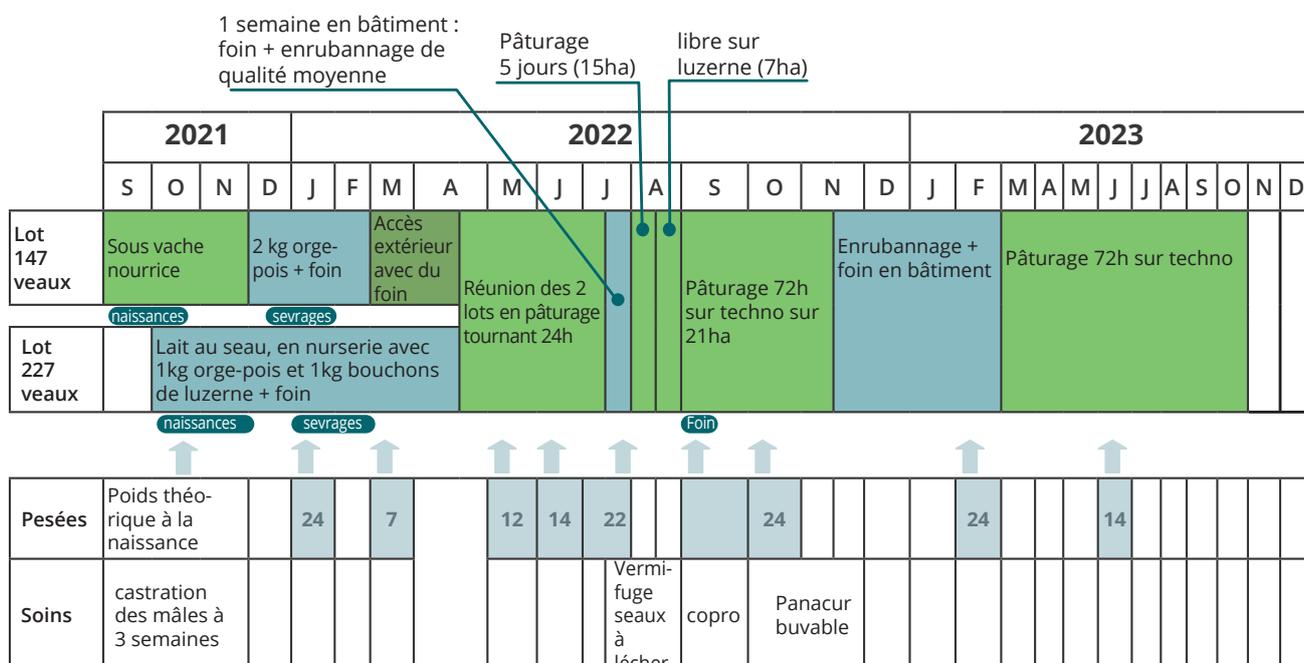
Vue la transition en cours et le nombre et la variété d'animaux conservés pour l'engraissement sur un même site, cette ferme a été volontaire pour être suivie de manière plus précise pour le projet PréVeau.

C'est donc **173 animaux nés entre l'automne 2020 et l'automne 2022** qui ont été pesés régulièrement pour établir un contrôle de performance. Il s'agit pour les 3/4 d'animaux mixte essentiellement montbéliards et pour 1/4 d'animaux croisés en race précoce notamment angus ou en race française plus lourde, limousine notamment.



LE MODE D'ÉLEVAGE

Le schéma d'élevage ci-dessous décrit le parcours des animaux qui ont pu être suivis intégralement de la naissance à l'abattage. Nous verrons que ce schéma n'est pas figé et a d'ores et déjà bien évolué notamment du fait du changement de race et de l'évolution de la saisonnalité des vêlages.



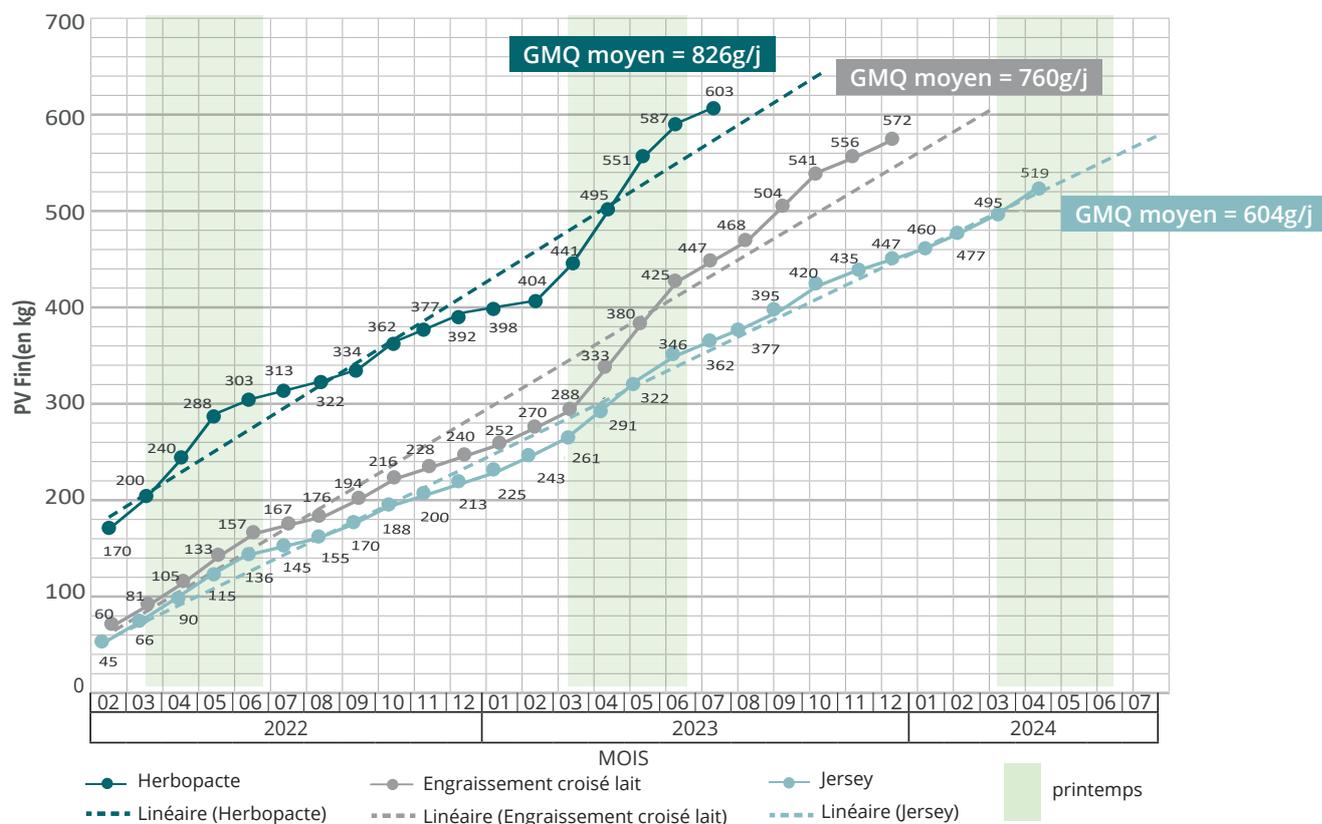
Les veaux nés à l'automne 2021 ont reçu une phase lactée différente selon leur date de naissance. Les plus vieux ont été démarrés en prairie sous nourrice et les plus jeunes, au seau en nurserie. Ils ont ensuite été réunis en un seul lot à la mise à l'herbe.

Les mâles ont été castrés à l'élastique à 3 semaines et tous ont été sevrés vers 3,5 mois. Les premiers mâles ont été vendus dès l'âge de 24 mois.

Tous ont été élevés avec un maximum de pâturage jusqu'à 19 mois sur une durée de vie de 26 mois pour le lot 1.

COURBES DE CROISSANCE

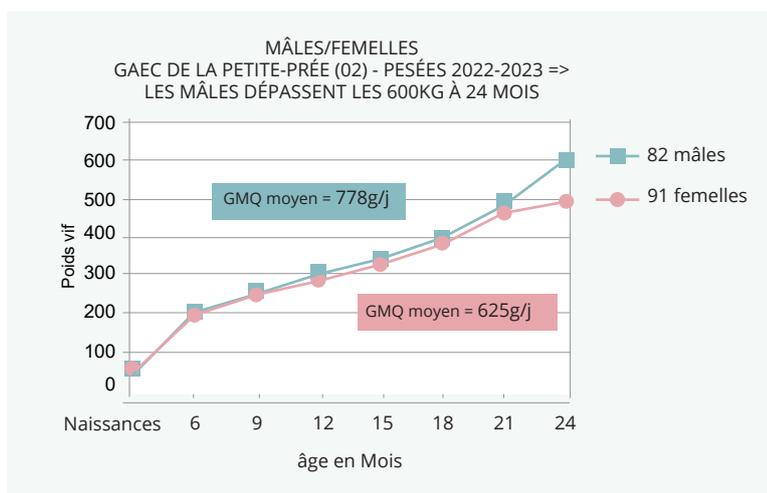
Références PâtureSens



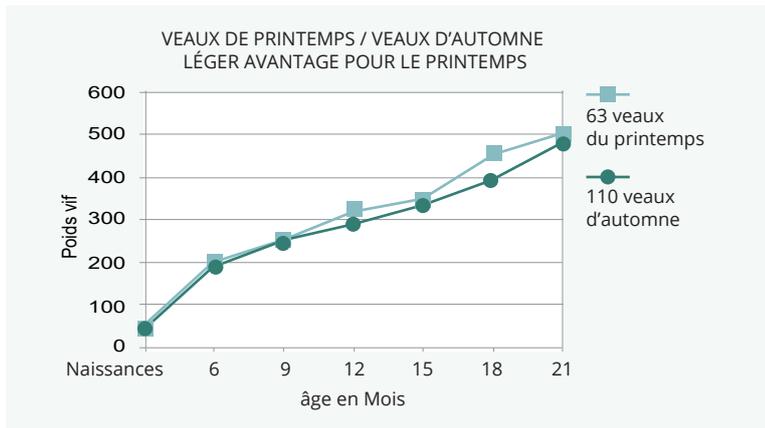
Le cabinet de conseil en pâturage, PatureSens a accepté de nous fournir des courbes de croissance de référence pour différents types d'animaux élevés au pâturage. La première courbe (Herbopack) correspond à des animaux de croisés "race laitière x race précoce" de type angus, ces animaux sont nés en automne. La seconde courbe correspond à des animaux de type proches, croisés également avec des races viandeuses mais pas nécessairement angus et nés au printemps. La troisième courbe est établie sur des animaux Jersey donc très typés lait.

On peut voir que les animaux croisés, quel que soit le type de croisement et indifféremment nés à l'automne et au printemps ont des croissances similaires (826 et 760g/j de GMQ moyen). Par contre les animaux laitiers ont des performances de croissance nettement inférieures (604g/j de GMQ moyen). Dans tous les cas, la croissance compensatrice du printemps est très visible.

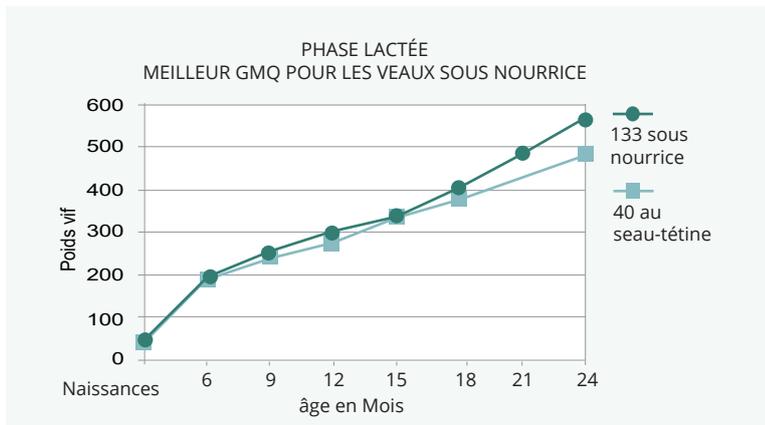
Résultats des pesées au Gaec de la Petite Prée



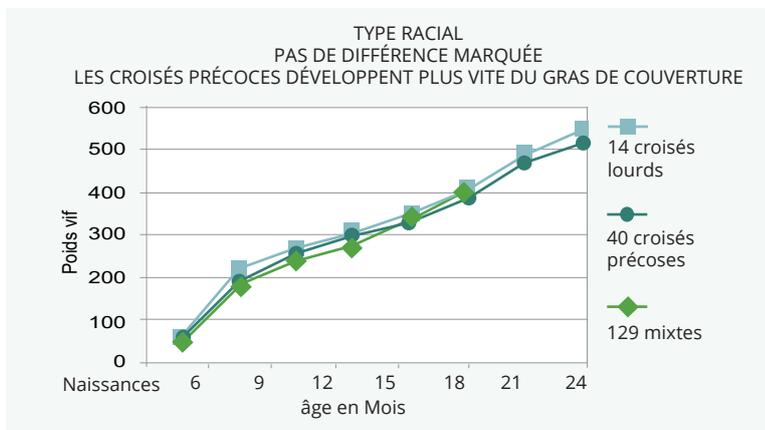
La comparaison des courbes de croissance mâles/femelle fait ressortir un avantage assez net pour les mâles surtout en fin de seconde année. Les mâles dépassent d'ailleurs les 600kg de poids vif à 24 mois. Ils seraient donc potentiellement commercialisables selon leur état d'engraissement.



A l'instar des références fournies par PâtureSens, on observe une légère avance pour les animaux de printemps par rapport à ceux d'automne.



Les animaux élevés sous nourrice durant la phase lactée ont une croissance supérieure à ceux élevés au seau.



On n'observe pas de différence de croissance selon le type racial entre les animaux croisés en race précoce (angus ou hereford), croisés en race plus lourde type limousin ou mixtes (montbéliard en l'occurrence). On observera peut-être une acquisition plus rapide du gras de couverture pour les animaux croisés en race précoce lorsque ceux-ci seront commercialisés.

Difficulté première : la gestion du parasitisme

Malgré la volonté de réduire les traitements chimiques, les lots de l'automne 2021 ont dû être déparasités chimiquement 2 fois au cours de leur première année de vie. Plusieurs pistes sont mises en avant pour les réduire :

- Élever les animaux sous nourrice durant la première année de pâturage pendant 6 à 8 mois afin de développer l'immunisation naturelle durant la phase lactée protectrice.
- Poursuivre le pâturage techno en couloir pour rationaliser le pâturage tournant et maîtriser le parasitisme en particulier durant la première année de pâturage.
- Poursuivre les pesées pour repérer précocement les animaux en perte de croissance, les associer à des coproscopies pour bien cibler les traitements.

CRÉATION D'UNE FILIÈRE DÉDIÉE À L'ENGRASSEMENT AU PÂTURAGE

RENCONTRE D'OPÉRATEURS D'AVANT

Nous avons rencontré plusieurs opérateurs de la commercialisation de la viande, nous les avons classés ci-dessous selon leur degré d'intérêt pour la valorisation spécifique d'une viande issue de bovins bio engraisés au pâturage.

Nom	Description	Positionnement
	Ont des outils d'abattage et de transformation (y compris steak haché) qui peut être mis à la disposition d'une filière bio régionale.	Peut être partenaire mais ne souhaite pas s'impliquer en nom propre.
	N°2 français de la viande de bœuf découpée bio ou conventionnelle.	Constata un fort ralentissement de la bio et ne voit pas l'intérêt d'ajouter un axe de différenciation par l'engraissement à l'herbe.
	Association d'éleveurs et d'acheteurs dont le métier est de développer des démarches filières pour valoriser la production bio ou conventionnelle.	N'a pas identifié de demande de viande issue d'engraissement à l'herbe en bio, est déjà partenaire de Bigard pour la filière conventionnelle « Herbopack ».
	Coopérative mixte de collecte d'animaux vivants, partenaire régional de Bigard qui développe également des filières courtes à l'échelle régionales pour un réseau de magasin en interne, de magasins spécialisés et pour la RHD. La coopérative peut contractualiser l'engraissement de bœufs via « Herbopack » et accompagner techniquement les éleveurs.	En 2023, Agriviande déplore la baisse de leurs débouchés en AB (magasins spécialisés). De 14 points de vente, il n'en reste que 2. Les débouchés en RHD grâce à la loi Egalim, qui contraint à acheter du bio, pourraient être plus prometteurs à condition de se faire une place aux côtés d'autres labels (HVE, label rouge, bleu blanc cœur) souvent moins chers.
	Union d'éleveurs bio pour la collecte d'animaux vivants, l'abattage, la transformation et le commerce de la viande bio. Unebio a mis en place un système de prime permettant d'engager et de sécuriser la vente de bœufs bio, pour les éleveurs	En bio, des débouchés existent pour des animaux croisés "lait et viande" en pièce ou en haché. Pour autant, il n'existe pas de valorisation économique supplémentaire pour des animaux engraisés au pâturage.
	Opérateur N°1 de la viande bovine en France. Le but de la filière HerboPack est de valoriser des veaux issus des troupeaux laitiers en engraisant au pâturage. C'est un objectif proche de PréVeau mais en conventionnel uniquement pour le moment.	La question de la déclinaison du système HerboPack en bio a été posée. • Craintes sur la saisonnalité, manque de régularité d'approvisionnement. • Craintes sur la qualité : 80% de bêtes en bio ont un état d'engraissement de 1 et 2. • Gestion de la phase lactée : utilisation des vaches nourrices intéressant pour l'image. Bigard ne connaissait pas cette technique qui ne présente pas autant d'intérêt en conventionnel. • La création d'un nouveau métier d'engraisseur pose question.
	ADVEH est une association d'éleveurs du sud-ouest qui a créé un cahier des charges sur l'élevage de bœufs au pâturage avec un socle AB et porte la marque « Pâtures et Papilles »	L'association manque de ressources humaines pour se développer, elle ambitionnait pourtant de s'étendre à l'échelle nationale. Ce serait un partenaire à remobiliser pour un projet national pour valoriser le travail déjà réalisé qui semble parfaitement compatible avec des démarches telles que PréVeau pour faire connaître le mode de production à l'herbe au consommateur final.

NOTRE ANALYSE

Des efforts de pédagogie et de communication sont nécessaires afin de mieux valoriser les qualités des produits finis sur le marché, car celles-ci ne sont pas pleinement reconnues. En particulier, les qualités intrinsèques, notamment nutritionnelles, de ce type de viande sont méconnues des consommateurs. Une enquête menée en 2022 révèle que bien que les consommateurs reconnaissent l'importance de ce mode d'élevage pour le bien-être animal et l'environnement, ils sous-estiment son impact sur la qualité organoleptique et nutritionnelle de la viande. Cette méconnaissance peut être à l'origine d'un marché restreint pour la segmentation de l'agriculture biologique avec une spécialisation en pâ-turage. Elle peut également expliquer la quasi-absence de différenciation des acteurs de l'aval sur ces critères.

Cependant, des travaux de recherche action démontrent les externalités positives de ce mode d'élevage sur l'environnement, favorisant notamment l'infiltration de l'eau, le stockage du CO₂ et le développement de la biodiversité. De plus, sur le plan de la santé humaine, il a été observé une augmentation des teneurs en oméga-3 (anti-inflammatoires) et une diminution des teneurs en oméga-6 (pro-inflammatoires). Certains acteurs commencent à travailler sur cette différenciation, notamment l'association d'éleveurs «Pâtures et Papilles», qui a créé un label accompagné d'un cahier des charges. Ce label peut servir de support de communication pour la filière. Un transformateur, Herbopack-Bigard, s'est également positionné sur ce sujet.

CONCLUSIONS

Le projet PréVeau nous a permis de démontrer la faisabilité de l'engraissement à l'herbe tant au niveau technique qu'économique. Il faudrait néanmoins aller plus loin sur la rentabilité des ateliers d'engraissement. La mesure du chargement en relation avec les systèmes de pâturage permettrait d'objectiver la marge par hectare en comparaison avec les autres ateliers des fermes : élevage laitier, élevage allaitant, grande culture...

La quasi-totalité des animaux vendus ont obtenu une note d'engraissement de 3 en n'utilisant pas de céréales pour la finition.

L'élevage des veaux sous nourrice apporte de nombreux avantages :

- Meilleure vigueur des animaux, meilleure croissance et meilleure protection vis-à-vis des parasites au pâturage
- Possibilité de vendre des animaux non-sevrés à des engraisseurs dans le cadre d'une collaboration élevage laitier naisseur et élevage engraisseur.

Contrairement aux animaux maigres, les animaux finis trouvent facilement des acheteurs en circuit long. Le marché bio n'offre pas toujours les meilleures conditions de vente en termes de prix mais aussi de réactivité (délais entre l'annonce de sortie et la réalisation de la vente). De nombreux animaux se retrouvent ainsi valorisés en conventionnel.

La vente directe est la seule option actuellement pour communiquer sur le mode de production au pâturage au client final et pour valoriser des veaux (< 8mois)

Dans tous les cas, les éleveurs qui pratiquent l'engraissement au sein d'un élevage laitier ou sur une ferme d'engraissement y trouvent leur compte en matière de rémunération, notamment dans un contexte de marché de la viande assez porteur. C'est une source de diversification des revenus et un moyen de valoriser des prairies permanentes y compris dans des contextes pédoclimatiques difficiles.

Si le projet PréVeau prend fin en 2023, il sera néanmoins souhaitable de maintenir une dynamique avec les éleveurs qui se sont mobilisés. Si une démarche nationale prend forme au travers du réseau FNAB, Bio en Hauts-de-France sera volontaire pour apporter les premiers enseignements de PréVeau et poursuivre le travail de développement d'une filière.





TÉMOIGNAGES



TÉMOIGNAGE

Adoption des veaux sous nourrice avec Pierre Pauchard (59)

Pierre Pauchard, éleveur laitier
à Beaufort-sur-Sambre (Avesnois - 59)
Ferme des Hurettes



“J’élève tous mes veaux sous nourrice, mâles comme femelles, je gagne un temps fou et j’ai des animaux en excellente santé”

Pierre élève 70 vaches laitières et leur suite sur environ 70ha de prairies permanentes auxquelles s’ajoutent quelques ventes d’herbe. Le troupeau est en croissance, Pierre vise 100 vaches laitières en vêlages groupés de printemps. Pour le moment, les vêlages s’étalent encore de février à avril mais Pierre vise à resserrer sur février. Pour la reproduction, Pierre dispose d’un taureau angus pour ses génisses et d’un Jersey pour ses vaches.

Pierre pratique l’adoption de veaux par des vaches nourrices depuis 7 ans, cette année il l’a généralisée. Son expérience accumulée lui permet aujourd’hui de nous partager un mode opératoire assez précis.

Les veaux sont d’abord au pis de leur mère pour la prise de colostrum durant 3 à 10 jours, le temps de constituer une « famille ».

- 3 veaux sont isolés dans une petite cage de 3 x 2 m durant 24h maxi pour qu’ils aient faim.



- Pendant ce temps, on observe le comportement des vaches qui entendent les veaux réclamer leur lait. Celles qui meuglent le plus fort seront les plus maternelles qu’on va sélectionner en priorité.

- Après avoir préalablement pulvérisé du vinaigre blanc sur le dos des veaux, on introduit une vache dans la « cage », cette cage est suffisamment petite pour forcer les contacts de la vache avec les veaux, le vinaigre perturbe l’odorat de la vache. Pierre attache son chien border collie devant la cage pour favoriser l’instinct de la vache à protéger les veaux.
- Au bout de 12 à 24h maxi, on a 90 % de chance que l’adoption soit réussie.
- Ensuite veaux et nourrices sont conduits en un seul lot en pâturage tournant dynamique, 48h par parcelle. Sans complémentation. Cette année le lot comptait 50 veaux pour 22 vaches.

D’après Pierre, une fois les familles constituées, il y a peu de vol d’une vache à l’autre, chaque veau reste attaché à sa vache sauf pour les « super-adopteuses » qui se laissent téter par tous les veaux. Pour élever ses génisses de renouvellement, il choisit des nourrices saines en cellule pour éviter de les contaminer. Il a aussi constaté que les nourrices à cellules reviennent à la salle de traite avec des cellules, l’allaitement ne permet pas de guérison.

Les veaux les plus tardifs, nés après le 15 mars, sont mis par 2 avec une nourrice. Ils poussent ainsi plus vite et rattrapent les veaux nés plus tôt.

Contrairement à beaucoup d’éleveurs, Pierre ne sélectionne pas ses nourrices sur des critères de santé (boiterie, cellule...) mais quasi exclusivement sur leur caractère maternel. Il faut dire que Pierre réoriente le maximum de vaches vers la salle de traite à l’issue du sevrage.

TÉMOIGNAGE

Adoption des veaux sous nourrice avec Pierre Pauchard (59) - SUITE

Il identifie en général 10 % de « super-adopteuses », 10 % de refus total par des vaches pas du tout maternelles. Cela garantit un taux de réussite d'environ 90 %. D'une année à l'autre, ces rôles peuvent évoluer. Une vache bonne adopteuse qui aura peu apprécié d'être tétée par trois veaux risque de refuser le traitement l'année suivante.

En 2022, Pierre n'a pas utilisé sa cage mais un simple parc, qu'il considère a posteriori comme trop grand. L'adoption n'a pas été réussie complètement, 7 vaches peu maternelles n'ont pas été tétées suffisamment et ont été réformées

pour cause de cellules. Et en corollaire, plusieurs veaux n'ont pas poussé correctement. Pour 2023, il a donc réutilisé la cage pour l'adoption.

En 2023, il a élevé 54 veaux sous nourrice dont 22 femelles pour le renouvellement. 25 veaux ont été vendus en conventionnel dans la filière Herbo pack à 157kg de moyenne à environ 5,5 mois au prix fixe de 450€. Ces veaux ont été castrés et sevrés juste avant la vente. Une prochaine fois Pierre posera plutôt des élastiques pour éviter un traumatisme juste avant le départ.



Lot de veaux croisés Jersiais x Angus destinés à la filière Herbo pack



TÉMOIGNAGE

L'engraissement de veaux normands sevrés chez Sébastien Hincelin (02)

Sébastien Hincelin, polyculteur-éleveur
à Rocourt-Saint-Martin (02), ferme de la Gènevroye



*“J’ai aménagé 70ha pour 85 bovins et 80 brebis
suitées avec des clôtures électriques en périphérie
et des lignes tous les 50 mètres.*”

Sébastien Hincelin est polyculteur-éleveur sur 110 hectares (45ha de prairies temporaires, 38ha de prairies permanentes, 19ha de céréales de vente et des zones boisées). Il a 10 vaches salers et 80 brebis suitées. Ses terres argilo-calcaires très séchantes étant difficiles à travailler, il a fait le choix de développer les prairies temporaires au détriment des cultures de vente et de développer l'élevage de bovins sans pour autant augmenter la contrainte des vêlages. Il s'est donc tourné vers Guy Poletz, éleveur laitier qui lui fournit des mâles castrés et génisses de 6 mois sevrés qu'il engraisse au pâturage en plein-air intégral jusqu'à l'âge de 30 mois. Son premier lot de génisses a été vendu fin 2022 avec un poids moyen de 264kg de carcasse, vendus en AB à 4,60€. Compte-tenu du prix d'achat à moins de 400€ et de ses faibles coûts de production, il est satisfait. Il pense monter rapidement à 25 bœufs ou génisses vendus par an.

Sébastien a aménagé 70ha pour 85 bovins et 80 brebis suitées avec des clôtures électriques en périphérie et des lignes tous les 50 mètres.

Les animaux sont déplacés tous les jours au moyen d'enrouleurs de fils nylons (en rouge) pour les stimuler, leur offrir une herbe de haute

qualité et maximiser le temps de repousse.

Une ligne sur deux est doublée d'un tuyau d'eau sous pression permettant d'abreuver les animaux en tout point du parcellaire avec des bacs fixes ou mobiles. Ainsi, les animaux n'ont pas besoin de parcourir de longues distances pour s'abreuver, cela améliore la qualité du pâturage et l'homogénéité de la fertilisation par les déjections animales.

La disposition des lignes n'empêche pas la mécanisation pour récolter les excédents d'herbe ou mettre en culture. Autre avantage, les animaux manipulés quotidiennement sont très dociles et les couloirs rendent les déplacements aisés par une personne seule, y compris pour les amener à la contention.

Dans d'autres contextes, ce type d'aménagement peut se décliner en version temporaire pour valoriser des couverts ou des prairies intégrées dans une rotation de cultures de vente.

Ici, la proximité d'un bâtiment est idéale pour aménager une contention pour les pesées, réaliser les interventions sanitaires, ou faciliter le chargement des animaux.





BIO

en HAUTS-DE-FRANCE

Siège social 26 rue du Général de Gaulle,
59133 PHALEMPIN - STD 03 20 32 25 35

Site Amiens 14 rue du 8 mai 1945,
80090 AMIENS - STD 03 22 22 58 30

www.bio-hautsdefrance.org



NOTRE ACTION S'INSCRIT DANS LE CADRE DU PLAN BIO RÉGIONAL :

